



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 20 décembre 2010

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 21/12/2010

D - 20100780

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 20 décembre Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU (présent jusqu'à 17h50), Mme Sonia DUBOURG - LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (présent jusqu'à 17h40) , Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI (présente jusqu'à 17h40) , Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES (présent jusqu'à 17h50) , Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOËL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Michel GAUTE.

***Délégation permanente du Conseil à M. le Maire délibération
D20080169 du 21 mars 2008. Direction des Affaires
Juridiques et du Contentieux. Compte-rendu au Conseil
Municipal arrêté au 30 juin 2010.***

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par votre délibération n° D20080169 du 21 mars 2008 vous avez décidé de déléguer un certain nombre de compétences à M. le Maire pour la durée du mandat afin d'assurer une simplification et une meilleure efficacité dans la gestion des affaires courantes, conformément à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

En application de l'article L 2122-23 de même code, le compte-rendu vous est fait ci-après des actions menées dans ce cadre par la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux arrêté au 30 juin 2010

N° D'ORDRE (1)	AFFAIRES TRAITEES	N° ET DATE DE L'ARRETE (s'il y a lieu)	OBSERVATION S
DELEGATION DE M. MARTIN (Affaires Juridiques)			
1	MM. Matthieu ROUYEYRE et Simon THIROT c/ Ville de Bordeaux - Action en référé tendant à la suspension de l'exécution de la délibération du Conseil Municipal D-20100025 du 25 janvier 2010 relative au projet de « Nouveau Stade » et aux contrats de « Ville » et de « Stade » pour la phase finale du championnat d'Europe de football de l'UEFA 2016.		Ordonnance 22 mars 2010 du Président du Tribunal administratif de Bordeaux rejetant les requêtes en référé.
2	M. Tokanou NIDETE c/ Ville de Bordeaux - Demande de condamnation de la Ville à lui verser 15000 € au titre du préjudice financier, d'une perte de chance sérieuse et du trouble dans les conditions d'existence qu'il prétend avoir subi et 1500 € au titre des frais irrépétibles.		Affaire pendante devant le Tribunal administratif de Bordeaux

3	<p>M. David MAIRESSE c/ Ville de BORDEAUX -</p> <p>Recours tendant à l'annulation de la décision implicite de refus de procéder au retrait de la décision mettant fin à son détachement, à ce que soit enjoint à la Ville de procéder à sa réintégration et ce sous astreinte de 300 euros par jour de retard et condamnation de la Ville à lui verser 2000 euros au titre des frais irrépétibles.</p>		Affaire pendante devant le Tribunal administratif de Bordeaux
4	<p>SARL PIERRE IMMO et Ville de Bordeaux c/ Monsieur David SEVERINI –</p> <p>Appel du jugement du 8 octobre 2009 par lequel le Tribunal administratif de Bordeaux a annulé l'arrêté du 21 juin 2006 accordant à la SARL PIERRE IMMO un permis de construire n°06Z1074 en vue du réaménagement de l'existant et de la construction de trois logements dans un immeuble sis 75/77, avenue du Général Leclerc.</p>		Arrêt de la Cour administrative d'appel de Bordeaux du 9 juillet 2010 annulant le jugement attaqué
5	<p>Mme Marie-Claude BRICAUD-LEGLISE c/ Ville de Bordeaux –</p> <p>Recours pour excès de pouvoir tendant à l'annulation du permis de construire n°09Z0405 délivré le 19 octobre 2009 à la SCI ARCHIVAUBAN pour la création d'une verrière intérieure dans l'immeuble sis 12, place des Quinconces.</p>		Affaire pendante devant le Tribunal administratif de Bordeaux
6	<p>M. Olivier LABEYRIE c/ Ville de Bordeaux –</p> <p>Appel du jugement du 17 décembre 2009 par lequel le Tribunal administratif a rejeté la requête de M. LABEYRIE tendant à l'annulation de l'arrêté retirant et refusant le permis de construire n°06Z1241 du 25 octobre 2006 concernant la construction d'une annexe sur le terrain sis 23, rue Frantz Malvezin.</p>		Affaire pendante devant le Tribunal administratif de Bordeaux
7	<p>M. Franck MULLER c/ Ville de Bordeaux –</p> <p>Recours pour excès de pouvoir tendant à l'annulation du permis de construire n°09Z0511 délivré le 17 décembre 2009 à M. Luis MARQUES pour la construction, après démolition de l'existant, d'une maison avec piscine sur le terrain sis 20, rue des Girondins.</p>		Affaire pendante devant le Tribunal administratif de Bordeaux

8	Mme Muriel WATTREMEZ c/ Ville de Bordeaux - Action en référé tendant à la suspension du permis de construire n°09Z0605 délivré le 23 février 2010 à la SCI AMF pour l'édification d'un immeuble sur le terrain sis 12, rue du Professeur Thimothée Piéchaud.		Ordonnance du 25 mai 2010 du Président du Tribunal administratif de Bordeaux rejetant la requête en référé
9	Mme Muriel WATTREMEZ c/ Ville de Bordeaux - Recours pour excès de pouvoir tendant à l'annulation du permis de construire n°09Z0605 délivré le 23 février 2010 à la SCI AMF pour l'édification d'un immeuble sur le terrain sis 12, rue du Professeur Thimothée Piéchaud.		Affaire pendante devant le Tribunal administratif de Bordeaux
10	M. Olivier BAS c/ Ville de Bordeaux – Recours pour excès de pouvoir tendant à l'annulation du permis de construire n°08Z0781 délivré le 24 février 2010 à la SCI PLACE BORJEAUX pour la restructuration des anciennes imprimeries SUD-OUEST sises 10, rue Porte-Dijeaux, et l'édification de plusieurs ensembles immobiliers collectifs à usage de commerces et d'habitation.		Affaire pendante devant le Tribunal administratif de Bordeaux
11	M. François LAMAIGNERE – Recours pour excès de pouvoir tendant à l'annulation du permis de construire n°08Z0781 délivré le 24 février 2010 à la SCI PLACE BORJEAUX pour la restructuration des anciennes imprimeries SUD-OUEST sises 10, rue Porte-Dijeaux, et l'édification de plusieurs ensembles immobiliers collectifs à usage de commerces et d'habitation.		Affaire pendante devant le Tribunal administratif de Bordeaux
12	SCI CLERJAU c/ Ville de Bordeaux – Recours pour excès de pouvoir tendant à l'annulation du permis de construire n°08Z0781 délivré le 24 février 2010 à la SCI PLACE BORJEAUX pour la restructuration des anciennes imprimeries SUD-OUEST sises 10, rue Porte-Dijeaux, et l'édification de plusieurs ensembles immobiliers collectifs à usage de commerces et d'habitation.		Affaire pendante devant le Tribunal administratif de Bordeaux

13	SARL VIRAGES c/ Ville de Bordeaux – Recours pour excès de pouvoir tendant à l'annulation du permis de construire n°09Z0357 délivré le 22 février 2010 à la SNC BORDEAUX CITE MONDIALE pour la construction d'une résidence à destination d'hébergement hôtelier sur le terrain sis 8-14, rue Latour.		Ordonnance du 1 ^{er} septembre 2010 du Président du Tribunal administratif de Bordeaux prenant acte du désistement de la SARL VIRAGES
14	M. et Mme PUJOL c/ Ville de Bordeaux – Recours pour excès de pouvoir tendant à l'annulation du permis de construire n°09Z0439 délivré le 24 novembre 2009 à M. Michel MARTINS pour la construction, après démolition d'une maison individuelle, d'un immeuble à usage d'habitation sur le terrain sis 35, rue André.		Affaire pendante devant le Tribunal administratif de Bordeaux
15	M. et Mme CHOLET c/ Ville de Bordeaux – Recours pour excès de pouvoir tendant à l'annulation du permis de construire n°09Z0400 délivré le 21 octobre 2009 à la Société BOUYGUES IMMOBILIER pour la construction de logements collectifs sur le terrain sis 97, avenue Emile Counord.		Affaire pendante devant le Tribunal administratif de Bordeaux
16	M. BURUCOA et Mme DIF c/ Ville de Bordeaux – Recours pour excès de pouvoir tendant à l'annulation du permis de construire n°09Z0400 délivré le 21 octobre 2009 à la Société BOUYGUES IMMOBILIER pour la construction de logements collectifs sur le terrain sis 97, avenue Emile Counord.		Affaire pendante devant le Tribunal administratif de Bordeaux
17	Ville de Bordeaux c/ M. Clément MENGUAL - Plainte auprès du Procureur de la République consécutivement aux travaux d'effacement exposés par la Ville pour dégradations par tags, commises le 7 mai 2010 sur le rideau métallique du 90, boulevard Wilson		Affaire pendante devant la Maison du Droit et de la Justice des Hauts de Garonne
18	Ville de Bordeaux - MM. Joël ESTEBE et André FALEMPIN c/ M. Fabrice COURTAS - Outrage à agents de surveillance de la voie publique le 9 avril 2010 – Constitution de partie civile de la Ville.		Affaire pendante devant le Tribunal Correctionnel de Bordeaux
19	Ville de Bordeaux C/ M. El Henrif SAID - Dégradations commises le 8 février 2010 sur la baie vitrée de la mairie annexe du quartier du Grand Parc – Constitution de partie civile de la Ville.		Affaire pendante devant le Tribunal Correctionnel de Bordeaux

20	<p>Ville de Bordeaux C/ M. Y... Z... (mineur) -</p> <p>Dégradations commises le 11 mai 2009 à la crèche de la Benauge – Constitution de partie civile de la Ville.</p>		<p>Jugement du Tribunal pour Enfants de Bordeaux du 21 mai 2010 condamnant le jeune mineur et sa mère civilement responsable à verser 1000 euros de dommages intérêts à la Ville</p>
21	<p>Ville de Bordeaux – MM. Denis SEGUIN et Frédéric BORIES C/ M. Moulay BAHADI -</p> <p>Agression du 13 avril 2010 des deux agents affectés à la Police Municipale - Constitution de partie civile de la Ville.</p>		<p>Jugement du Tribunal Correctionnel de Bordeaux du 11 juin 2010 condamnant M. BAHADI à payer des dommages intérêts à MM. SEGUIN et BORIES</p>
22	<p>Ville de Bordeaux C/ M. Benjamin GAUCHON -</p> <p>Dégradations par tags commises dans le centre ville - Constitution de partie civile de la Ville consécutivement aux travaux d'effacement.</p>		<p>Jugement du Tribunal Correctionnel de Bordeaux du 19 mars 2010 condamnant M. GAUCHON à verser à la Ville 592,71 euros en indemnisation de son préjudice</p>
23	<p>Ville de Bordeaux C/ Mme GODARD -</p> <p>Mobilier urbain endommagé à la suite d'un accident de la circulation survenu le 8 mars 2009 rue David Johnston à Bordeaux – Constitution de partie civile de la Ville.</p>		<p>Jugement du Tribunal Correctionnel de Bordeaux du 13 avril 2010 condamnant Mme GODARD à indemniser la Ville de son préjudice</p>
24	<p>Ville de Bordeaux C/ M. Nicolas PERISSE -</p> <p>Mobilier urbain endommagé à la suite d'un accident de la circulation survenu le 23 octobre 2009 rue Mestrezat à Bordeaux – Constitution de partie civile de la Ville.</p>		<p>Affaire pendante devant le Tribunal Correctionnel de Bordeaux</p>
25	<p>Ville de Bordeaux C/ M. Antonio MAVUBA -</p> <p>Arbres détériorés place de la Victoire le 22 novembre 2009 par le chien de 1^{ère} catégorie appartenant à M. MAVUBA – Constitution de partie civile de la Ville.</p>		<p>Jugement du Tribunal Correctionnel du 20 avril 2010 condamnant M. MAVUBA à verser à la Ville 3640 euros en indemnisation de son préjudice</p>

26	<p>Ville de Bordeaux C/ M. Antonio LOBO PEREIRA-</p> <p>Dégradation par incendie d'une corbeille située rue d'Armagnac le 10 décembre 2009 – Constitution de partie civile</p>		<p>Jugement du Tribunal Correctionnel du 18 mai 2010 condamnant M. LOBO PEREIRA à indemniser la Ville de son préjudice</p>
27	<p>Ville de Bordeaux c/ M. COMARD, M. RUBY -</p> <p>Péril imminent de l'immeuble 66, rue de la Rousselle à Bordeaux. Requête en référé devant le Tribunal administratif aux fins de nomination d'un expert chargé de se prononcer sur l'imminence ou non du péril de l'immeuble.</p>		<p>Ordonnance du 20 janvier 2010 du Président du Tribunal administratif de Bordeaux nommant M. Francis LAGUIAN expert. Rapport d'expertise déposé le 22 janvier 2010 concluant à un péril imminent.</p>
28	<p>M. Thierry LACROIX c/ Ville de Bordeaux -</p> <p>Requête en référé demandant la suspension de la décision du Maire du 12 octobre 2009 d'interdire à M. LACROIX de participer, pendant trois mois, au marché du Quai des Chartrons.</p>		<p>Ordonnance du 1^{er} mars 2010 du Président du Tribunal administratif de Bordeaux rejetant la requête de M. LACROIX pour défaut d'urgence.</p>
29	<p>Ville de Bordeaux c/ M. Mohamed ASSEMOUH.</p> <p>Péril imminent de l'immeuble 13, rue des Douves à Bordeaux. Requête en référé devant le Tribunal administratif aux fins de nomination d'un expert chargé de se prononcer sur l'imminence ou non du péril.</p>		<p>Ordonnance du 24 février 2010 du Président du Tribunal administratif de Bordeaux nommant M. Eric DUCOM expert. Rapport d'expertise déposé le 26 février concluant au péril non imminent.</p>
30	<p>Ville de Bordeaux c/ Communauté Urbaine de Bordeaux.</p> <p>Péril imminent de l'immeuble 83/84, quai de Bacalan à Bordeaux. Requête en référé devant le Tribunal administratif aux fins de nomination d'un expert chargé de se prononcer sur l'imminence ou non du péril.</p>		<p>Ordonnance du 07 juin 2010 du Président du Tribunal administratif de Bordeaux nommant M. Jean ALBEDRO expert. Rapport d'expertise déposé le 10 juin 2010 concluant à un péril imminent.</p>

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 20 décembre 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Alain JUPPE